|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | WIPO-F | **F** |
| WO/PBC/26/INF/1 |
| ORIGINAL : anglais  |
| DATE : 24 mai 2017  |

**Comité du programme et budget**

**Vingt‑sixième session**

**Genève, 10 – 14 juillet 2017**

SITUATION financière à la fin de 2016 : résultats préliminaires

*Document établi par le Secrétariat*

1. Le présent document porte sur les données préliminaires à la fin de 2016, qui sont soumises à vérification et seront présentées officiellement au Comité du programme et budget (PBC) à sa session de septembre 2017 en tant qu’états financiers vérifiés pour 2016.
2. Le présent document vise à donner aux États membres des informations générales concernant le projet de programme et budget pour l’exercice biennal 2018‑2019.
3. Il convient de rappeler que depuis 2010, les états financiers de l’OMPI sont établis conformément aux normes comptables internationales du secteur public (normes IPSAS), tandis que le budget de l’Organisation continue d’être établi sur la base d’une comptabilité d’exercice modifiée (“convention budgétaire”), conformément au Règlement financier et au règlement d’exécution du Règlement financier de l’Organisation. Les tableaux ci‑dessous indiquent les recettes et les dépenses[[1]](#footnote-2) sur la base de la comptabilité d’exercice modifiée et les ajustements correspondants au titre des normes IPSAS, le cas échéant.
4. Le tableau 1 donne un aperçu des résultats préliminaires de l’OMPI et des paramètres financiers pour l’exercice clôturé le 31 décembre 2016. Il fournit également des données sur le niveau des activités d’enregistrement dans les systèmes du PCT, de Madrid et de La Haye. Les diagrammes 1 et 2 indiquent la répartition des recettes et des dépenses de l’OMPI respectivement, sur la base des normes IPSAS.
5. Le tableau 1 présente les résultats préliminaires et les paramètres financiers à la fin de 2016.



1. Le diagramme 1 fournit des informations sur la répartition des recettes de l’OMPI en 2016 sur la base des normes IPSAS.

Diagramme 1 : recettes en 2016 par source de recettes

*(en millions de francs suisses)*



1. Le diagramme 2 fournit des informations sur la répartition des dépenses en 2016 sur la base des normes IPSAS.

Diagramme 2 : dépenses en 2016 par objet de dépenses

*(en millions de francs suisses)*



1. Le diagramme 3 fournit des informations sur le montant total des actifs, le montant total des passifs et les actifs nets (réserves) de l’Organisation à la fin de 2016.



1. Le tableau 2 présente les taux d’utilisation du budget par programme en 2016.



1. Le tableau 3 indique les résultats préliminaires pour 2016 par union (unions financées par des contributions, Union du PCT, Union de La Haye et Union de Lisbonne).



1. Le tableau 4 présente des projections pour l’exercice biennal 2016‑2017 compte tenu des résultats financiers concernant l’exercice clôturé le 31 décembre 2016.





[Fin du document]

1. Les chiffres relatifs aux fonds fiduciaires ne sont pas pris en considération. [↑](#footnote-ref-2)